FICHE DE POSTE

CONCOURS DE RECRUTEMENT 2024

CORPS DES INGENIEURS :

TACHES ET ATTRIBUTIONS

- Préparer et mettre en œuvre les projets techniques et de développement qui leur sont confiés ;
- Réaliser les travaux en relation avec leurs spécialités, organiser, contrôler, assurer le suivi de leur exécution et leur évaluation ;
- Etre à la veille des nouveautés techniques et contribuer à leur diffusion,
- Gérer les ressources humaines et financières mises à leur disposition pour la réalisation des projets et des travaux qui leur sont confiés ;
- Encadrer le personnel et les collaborateurs ;
- Réaliser les tâches confiées par la hiérarchie et qui sont en relation avec les compétences du corps des ingénieurs.